cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chanel Sauvé
https://www.cadre21.org/membres/d3c538828e6ac9e53442327e

Date d'obtention : 2022-01-11 16:14:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Le protocole Sexto se fait en 4 grandes étapes.

La première étape étant de parler à l'auteur du signalement et la jeune victime. Il est important de bien soutenir la personne et de la rassurer face à la situation. Il faut leur faire savoir et comprendre qu'ils sont importants et font partie de la solution.

La deuxième étape est celle de l'évaluation de l'incident. Il faut remplir de manière individuelle avec la personne qui signale et la victime la grille d'évaluation afin de récolter des informations au niveau de 4 grandes sections dont l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Le tout doit se faire sans jugement à l'égard de la personne et de manière rassurante.

La troisième étape est de vérifier l'information. Il faut vérifier avec la victime s'il y a d'autres personnes au courant de la situation. Si c'est le cas, il sera important de rencontrer les témoins de manière individuelle afin de remplir avec eux la grille d'évaluation. Il faut aussi à cette étape prendre bien soins de faire part aux personnes qu'il est important de ne pas ébruiter la situation afin de maintenir l'équilibre et l'intégrité des personnes en cause ainsi que de ne pas exposer leur vie privée. C'est aussi lors de cette étape qu'à la lumière des informations obtenues, l'intervenant doit se questionner afin de savoir s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. S'il s'agit d'un acte malveillant cela nécessitera une enquête criminelle. L'intervenant devrait donc communiquer avec le service de police afin qu'il poursuive la démarche.

La quatrième étape est de rencontrer l'instigateur. L'intervenant doit collecter l'information afin d'avoir sa version de la situation. Cela permettra de mieux comprendre l'intention derrière son geste. Il est bien important à cette étape de garder la confidentialité au niveau des autres personnes qui ont donné des informations précédemment. L'intervenant sera par la suite mieux outillé pour voir s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. S'il s'agit d'un acte impulsif il remplit la grille avec l'instigateur. S'il s'agit d'un acte malveillant, il avise l'instigateur de la suite de la procédure, ne remplit pas la grille d'évaluation avec lui et confisque les appareils utilisés. L'intervenant contacte le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est toujours délicat de se situer afin de de savoir si la méthode Sexto doit être appliqué. Ce qui m'embêtait au départ était de savoir lorsqu'elle devait être appliquée ou non. Après les mises en situation c'est plus clair pour moi. Je dois garder en tête qu'un ou des élèves impliqués doivent faire partie du milieu scolaire. La plainte doit venir de la personne même, d'un ami de l'école ou autre témoin du milieu. Par exemple, dans la situation de Nicolas et Kevin, la demande venait au départ du père de Kevin qui avait fouillé dans son cellulaire sans son autorisation. Cela ne semblait pas avoir d'impact ni de répercussions sur l'élève au sein de son milieu scolaire et il manquait d'informations à savoir si c'était un évènement relié au milieu scolaire ou non et si d'autres personnes de l'école étaient impliqués. L'intervenant devait donc rediriger le père vers le service de police du quartier. L'intervenant n'avait pas de raison d'appliqué le protocole Sexto, seulement fournir du soutien à l'élève au besoin. Par contre, à partir du moment ou lui-même est allé voir l'intervenant pour lui faire part de la situation d'envoi de photos à un autre élève de l'école, l'intervenant se devait de déclencher le protocole sexto.

Je retiens donc aussi par le fait même que la situation peu parfois changer en cours de route selon l'évaluation de la situation. Il est possible de ne pas avoir assez d'informations pour déclencher un protocole Sexto et que de nouvelles informations arrivent par la suite et qui fera en sorte de devoir déclencher le protocole ou de le poursuivre. Comme dans le cas numéro 3, celui de Nicolas. Le protocole a aussi été prolongé dans le cas numéro 2 lorsque Cassandra est retournée voir l'intervenant afin de lui mentionner qu'elle avait aussi envoyé une photo d'elle les seins nus à un jeune homme de 19 ans.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que la méthode tout court me semble assez délicate mais tellement efficace et aidante pour soutenir les jeunes lors de ce processus. En même temps, je trouve que c'est clair que ça uniforme le type d'intervention pour les intervenants des milieux. L'étape la plus délicate selon moi est celle de la collecte d'informations incluant le remplissage de la grille d'évaluation. La collecte de données est faite selon des sections. Je n'aurais pas de difficulté à la remplir sans jugement mais je craindrais de ne pas faire le tout assez vite. Il faut enclencher le processus rapidement afin de limiter au maximum la propagation des images mais il faut tout de même prendre le temps de bien remplir les documents afin d'avoir une idée juste de la situation et une bonne analyse afin de poursuivre l'intervention, de nous guider pour la suite. Il est important de ne pas interpréter des choses mais bien de se baser sur les réponses obtenues et de bien suivre les étapes.